

LETTRE D'INFORMATION

Septembre 2024 n°1

RP GLOBAL
RENEWABLE POWER

PROJET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU SEIN DE VOTRE COMMUNE

La concertation publique - un temps fort pour dialoguer

RP Global France vous invite à deux permanences d'information pour aborder un projet d'importance pour vous : le développement d'un parc agrivoltaïque sur la commune d'Ussel situé au sud du lieu-dit Pradinas.

Consciente de la nécessité de permettre à chacun, habitant et acteur du territoire, d'être informé du projet, de poser ses questions et d'exprimer son point de vue, notre équipe vient à votre rencontre pour échanger sur le projet.

QUAND ?

SEPTEMBRE

MARDI
24
Créneaux de 14 à 19h

MERCREDI
25
Créneaux de 14 à 19h

Hôtel de ville d'Ussel
Salle de réunion côté jet d'eau
26, avenue Marmontel,
19208 Ussel

COMMENT PARTICIPER ?

Nous vous invitons à vous inscrire à un créneau de 30 minutes à une des dates souhaitées, au plus tard le 20 septembre.

- Soit en renseignant le formulaire sur le site web : <https://parc-solaire-ussel.fr/actualites/permanence-dinformation/>;

- Soit en composant le numéro de téléphone suivant : 03 20 51 16 59.

- Soit en nous communiquant le créneau qui vous arrangerait le plus par e-mail à : r.guittard@rp-global.com;

Afin de permettre les meilleures conditions d'échange pour tous, nous limitons le nombre de personnes par créneau horaire à 4 personnes.

AU PROGRAMME :

- Présentation du projet et point d'étape sur ses avancées.
- Partage des avantages et retombées que le projet pourrait avoir sur votre commune.
- Réponses à toutes vos interrogations toutes les 45 minutes.

L'AGRIVOLTAÏSME, C'EST QUOI ?

L'agrivoltaïsme est une méthode qui consiste à combiner la production d'énergie solaire avec la production agricole sur la même parcelle de terre. Cette technologie présente plusieurs avantages selon les situations :

- améliorer le potentiel agronomique,
- adapter les cultures au changement climatique,
- les protéger contre les aléas climatiques,
- améliorer le bien-être animal.



UN PROJET QUI A DU SENS

Soutenir les agriculteurs

Les agriculteurs subissent les fluctuations du marché et les effets du changement climatique. De nouveaux revenus faciliteront l'évolution des exploitations sans remettre en cause leur cœur de métier.

Préserver l'environnement

Un projet compatible avec une agriculture sans intrant chimique et économe en eau. Il conserve les parcelles en prairie d'élevage bovin. L'ensemble des haies et corridors écologiques - milieux riches en flore - seront ainsi conservés, voire renforcés.

Participer à la transition énergétique

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie prévoit de multiplier par cinq la production d'énergie solaire afin de répondre au défi de la transition énergétique. Le photovoltaïque sur terrains agricoles est un des moyens pour y parvenir.

Développer le territoire

Le projet s'inscrit dans le soutien de l'activité d'un éleveur local. Il est une source d'emplois et d'activités au travers d'un chantier de plus d'un an et d'une maintenance sur 30 ans. Les taxes et impôts versés aux collectivités bénéficient à tous.

INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE

Diverses mesures spécifiques seront prévues pour intégrer au mieux le projet dans son environnement, dont voici un premier aperçu :



MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Évitement des zones humides et des habitats à enjeux fort pour la faune, conservation de l'ensemble des haies et des arbres préexistants. Renforcement des haies existantes avec des essences locales pour l'amélioration des continuités écologiques.



MESURES PAYSAGÈRES

Choix des zones d'étude avec champ visuel limité depuis les hameaux et les sites patrimoniaux, recul des implantations par rapport aux habitations proches. Réalisation de photomontages pour apprécier l'intégration paysagère du projet, plantation de haies.



MESURES AGRICOLES

Adaptation technique du parc permettant une synergie avec le pâturage bovin, mise à disposition d'aménagement agricole (parc de contention, abreuvoirs, clôture mobile, portails...)

LE PROJET EN BREF

CHIFFRES CLÉS DU PROJET



33

hectares de zone d'études initiales



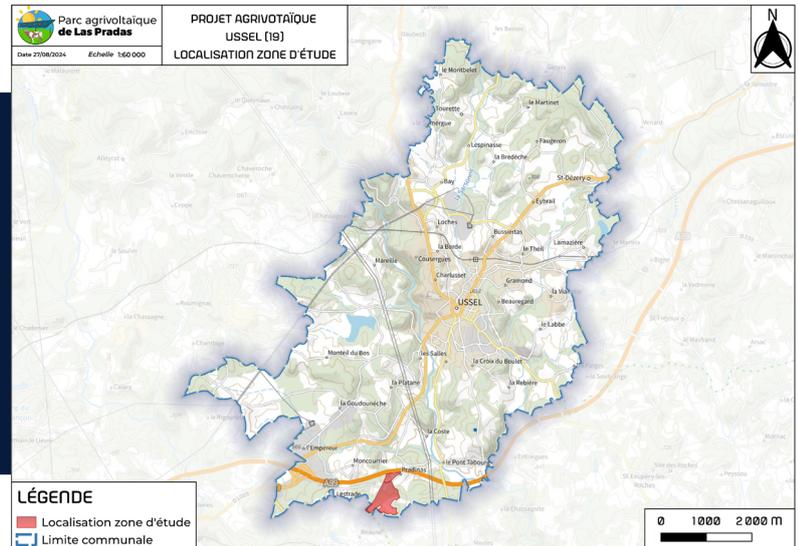
12

mégawatts de puissance totale estimée



16

Gigawatt-heure par an de production estimée



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Dépôt de la demande d'autorisation



1er trimestre 2025

Etude d'impact sur l'environnement



1er semestre 2025

Instruction et enquête publique



Fin 2025

Autorisation prévisionnelle



2026

Construction prévisionnelle



2027

Mise en service prévisionnelle



2028

COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?



Votre contact privilégié :
Rémi Guittard
Chef de projet
r.guittard@rp-global.com
03 20 51 16 59

Le site internet du projet :

<http://www.parc-solaire-ussel.fr/>

